



Dispositif - Du 06/09/2023 au 30/06/2024 - Enseignants / Médiateurs Acteurs du développement des pratiques Bibliothécaires Libraires

Dis-moi dix mots sur le podium !aaa

Êtes-vous prêts pour les Jeux olympiques et paralympiques qui se tiendront à Paris du 26 juillet au 11 août 2024 et du 28 août au 8 septembre 2024 ? Entraînez-vous en français et au français ! L'essentiel, c'est de participer !

Promouvoir la langue française et la Francophonie

Le dispositif « Dis-moi dix mots » invite chacun à jouer et à s'exprimer de septembre à juillet, sous une forme littéraire et/ou artistique, autour de dix mots choisis par les partenaires francophones du réseau OPALE (réseau francophone des organismes de politique et d'aménagement linguistiques). Ce réseau est composé des organismes de gestion linguistique des pays et régions francophones représentant la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France, le Québec, la Suisse romande et l'Organisation internationale de la Francophonie (qui regroupe 88 États et gouvernements).

L'enjeu est d'illustrer, à partir d'une liste de dix mots réunis par un thème propre à chaque édition, la richesse de la langue française, sa capacité à évoluer et à désigner toutes les réalités contemporaines. Cette opération permet de créer du lien social sur un territoire en impliquant dans des projets pédagogiques, artistiques et/ou ludiques des populations très variées et parfois éloignées des pratiques culturelles.

Le concours des dix mots

Pour les enseignants, il existe également le « Concours des dix mots », qui invite les classes élémentaires et secondaires à réaliser une production artistique et littéraire collective, reposant sur un travail linguistique à partir des dix mots choisis.

[Plus d'informations sur le concours](#)

Modalités

L'édition 2023-2024 : « Dis-moi dix mots sur le podium »

Le français est la langue officielle des Jeux olympiques et paralympiques aux côtés de l'anglais. C'est en effet grâce au baron Pierre de Coubertin que la tradition des Jeux olympiques, nés dans la Grèce Antique, a été rétablie à l'époque moderne. Il est en effet à l'initiative de la création du Comité International Olympique (CIO) qu'il présida pendant près de 30 ans.

« Dis-moi dix mots » vous invite cette année à vous approprier le vocabulaire du sport et de l'Olympisme. Le sport n'est pas seulement essentiel à la santé, il permet d'inculquer des valeurs de respect (jouer collectif, s'encorder) et de dépassement de soi (faire monter l'adrénaline, partir en échappée, réaliser des prouesses, devenir un champion). Le sport, c'est aussi la détermination (le mental), c'est aussi l'acceptation des règles (le faux-départ, le hors-jeu) et le besoin de faire une pause (aller aux oranges).

Les activités physiques contribuent à lutter contre l'échec scolaire et favorisent la réduction des inégalités sociales et culturelles ; « Dis-moi dix mots » vous propose de vous emparer de ce thème et d'illustrer votre amour ou votre désamour du sport, la crainte de l'échec et le goût de la victoire. N'oublions pas qu'il s'agit aussi de plaisir et de partage.

L'entraînement, la répétition, la détermination sont des éléments essentiels pour progresser dans n'importe quelle discipline et monter sur le podium. Mais le sport est aussi affaire d'équipe et de solidarité. Il est porté par une dynamique collective à l'instar du français qui vit et s'enrichit dans la diversité de ses expressions à travers le monde.

Les 10 mots : adrénaline ; aller aux oranges ; champion ; collectif ; échappée ; faux-départ ; hors-jeu ; prouesse ; mental ; s'encorder.

Précisions complémentaires

Qui peut s'inscrire ?

« Dis-moi dix mots » invite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire et/ou artistique, de septembre à juin. On compte de nombreux acteurs mobilisés, notamment :

- Les acteurs culturels (médiathèques, librairies, musées, théâtres, monuments, conteurs, slameurs, etc.) ;
- Les acteurs sociaux (hôpitaux, maisons de retraite, centres sociaux, centres pénitentiaires, etc.) ;
- Les acteurs éducatifs (maternelles, écoles, collèges, lycées, universités, centres de documentation, etc.).

Ils sont invités à s'emparer des dix mots proposés et à organiser des événements autour de la langue française : ateliers d'écriture ou de calligraphie, dictées, concours de poésie, rencontres littéraires, spectacles, tournois de slams, expositions photo, matchs d'improvisation ou d'éloquence, etc.

À quelle condition ?

Proposer des événements autour des dix mots de l'édition, auprès du grand public ou de catégories de publics plus ciblées (jeune public, public empêché, public en apprentissage, etc.). Par exemple : ateliers de calligraphie, concerts de chansons francophones, dictées, représentations théâtrales, joutes oratoires, concours de poésie, rencontres littéraires, lectures à voix haute, jeux-concours, etc.

Les événements ayant lieu du 1^{er} au 31 mars dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie doivent être inscrits sur l'agenda dédié.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait en remplissant le [formulaire en ligne dédié](#), via l'outil OpenAgenda.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 182 Rue Saint-Honoré,
75001 Paris

<https://dismoidixmots.culture.gouv.fr/>

[01.40.15.80.00](tel:01.40.15.80.00)